



Voltaire

Correspondance

VIII

(1765-1767)

ÉDITION THEODORE BESTERMAN

BIBLIOTHÈQUE DE LA PLÉIADE

nrf

VOLTAIRE

Correspondance

VIII

(avril 1765 - juin 1767)

ÉDITION THEODORE BESTERMAN

nrf

GALLIMARD

CORRESPONDANCE
DE VOLTAIRE

8810. À CHARLES-AUGUSTIN FERRIOL,
COMTE D'ARGENTAL,
ET À JEANNE-GRÂCE BOSC DU BOUCHET,
COMTESSE D'ARGENTAL¹

1^{er} avril 1765 à Ferney.

Mes divins anges, je m'adresse à vous quand il faut remplir mes devoirs. M. de Belloy m'a envoyé son drame ; vous avez permis que ma première lettre passât par vos mains², je demande la même grâce pour la seconde. Vous m'avouerez que le petit ex-jésuite entendrait bien mal ses intérêts s'il avait de l'empressement.

J'ai eu l'honneur de vous envoyer trois feuilles d'un ouvrage qui m'est tombé entre les mains, mais comme je n'ai reçu aucun ordre de vous je n'ai pas continué les envois. Cet ouvrage pourtant, m'a paru curieux et digne de vous amuser quelques moments.

La pauvre veuve Calas n'a point encore reçu du roi de dédommagement pour la roue de son mari. Je ne sais pas au juste la valeur d'une roue, mais je crois que cela doit être cher. Les uns lui conseillent de prendre les juges à partie, les autres non, et moi je ne lui conseille ni l'un ni l'autre. Mon avis est qu'elle fasse pressentir M. le vice-chancelier et M. le contrôleur général, de peur de faire une démarche qui pourrait déplaire à la cour, et affaiblir la bonne volonté du roi.

Vous devez mes divins anges avoir reçu deux gros paquets, l'un par M. Devillars, capitaine aux gardes suisses ; l'autre par M. de Châteauvieux, autre capitaine.

Les bagatelles qu'ils renferment sont pour vous et pour

M. Damilaville. J'ai envoyé tout ce que j'avais, il n'y en a plus ; on en refait d'autres ; tout le monde devient honnête de jour en jour.

Je ne sais nulle nouvelle du tripot, ni du tyran du tripot, il a un fonds d'humeur où je ne conçois rien. Mes divins anges, prenez-moi sous votre protection dans ce saint temps de Pâques, et daignez me mander je vous en conjure, si vous avez reçu les petites drôleries en question.

Toute ma petite famille se met au bout de vos ailes.

Mes divins anges, je n'entends plus parler des dîmes, cela nous inquiète un peu, maman et moi.

8811. À ÉTIENNE-NOËL DAMILAVILLE¹

1^{er} avril 1765.

Mon très cher frère, j'ai reçu votre lettre du 24^e mars. Je vous dirai d'abord que voyant combien les avis sont partagés sur la prise à partie, il m'est venu dans la tête que Mme Calas devait faire pressentir M. le vice-chancelier, et M. le contrôleur général, afin de ne pas faire une démarche qui pourrait alarmer la cour, et diminuer peut-être les bontés qu'elle espère du roi. On pourrait engager M. Héron à savoir par le premier secrétaire de M. le vice-chancelier ce qu'il pense sur cette affaire. Il me semble qu'il est très aisé de savoir si ces deux ministres approuveraient ou non la prise à partie, et que c'est par là qu'il faut commencer. C'est ce que j'écris à Mme Calas.

Voilà deux horribles aventures qui exercent à la fois votre bienfaisance philosophique. J'enverrai incessamment la signature de Sirven, si le généreux M. de Beaumont n'aime mieux vous confier la dernière feuille du mémoire numéroté, et Sirven mettrait son nom par-devant notaire au bas de cette page qu'on vous renverrait, et qu'on rejoindrait aux autres, comme je crois vous l'avoir déjà mandé.

M. Delahaye fermier général doit vous envoyer des chiffons couverts d'une toile cirée². Il y a une Mme de Chamberlin³ demeurant rue des Douze-Portes, qui aime passionnément les chiffons ; vous ferez une bien bonne œuvre de lui en envoyer deux. On ne peut se dispenser

d'en envoyer trois à M. de Chimène, rue Neuve-des-Bons-Enfants, près du Palais-Royal, attendu qu'il en donnera un à M. d'Autré pour lui faire entendre raison. Vous êtes prié d'en faire tenir un par la poste à M. le marquis d'Argence au château de Dirac par Angoulême. Il y en aura pour vos amis, pour les Le Clerc de Montmercy, pour tous les adeptes. M. d'Argental doit avoir certainement deux paquets que vous devez partager, et ces deux paquets sont curieux. Ils sont d'une seconde fabrique, et on en fait actuellement une troisième. Ce sont des étoffes qui deviennent fort à la mode. Je vois que le goût se perfectionne de jour en jour ; ce n'est peut-être pas en fait de tragédies. Il ne m'appartient pas d'en parler ; il y aurait à moi de la mauvaise grâce ; mais vous me feriez plaisir de m'instruire des sentiments du public que vous avez sans doute recueillis. Quelquefois ce public aime à briser les statues qu'il a élevées, et les yeux se fâchent du plaisir qu'ont eu les oreilles.

Je me recommande à vos prières dans ce saint temps de Pâques, et à celles de nos frères. Je vous avais prié de me dire si Helvétius est à Berlin. Pour frère Protagoras il devait bien s'attendre que le libraire maître de son manuscrit, en disposerait selon son bon plaisir, qu'il en donnerait à ses amis, et que ces amis pourraient en apporter à Paris. Mon ami Cideville a gardé le secret, et n'en a parlé à personne qu'à Protagoras lui-même. Le livre d'ailleurs ne peut faire qu'un très grand effet ; et l'auteur jouira de sa gloire sans rien risquer.

Continuez, mon cher et digne frère, à faire aimer la vérité. C'est à elle que je dois votre amitié, elle m'en est plus chère, et je mourrai attaché à vous et à elle.

Écr[asez] l'inf[âme].

Le 2 avril 1765.

Vous voudriez, mon cher philosophe, être assez heureux pour placer monsieur votre fils auprès du roi de Pologne. Vraiment je le crois bien et si j'avais un fils j'en ferais autant que vous. Le vôtre à ce qu'on m'a dit est digne de se former sous un prince qui est le meilleur citoyen de son pays, le plus spirituel et le plus éloquent.

Je suppose que la main de votre fils est digne de la tête du roi et qu'il écrit aussi bien que Sa Majesté dicte ; d'ailleurs le climat de Pologne ne doit pas effrayer un Suisse. Mon cher philosophe, si je n'avais que soixante ans je serais du voyage car j'aime à voir les grands hommes, mais malheureusement j'en ai soixante et douze qui joints à une très mauvaise santé en font plus que quatre-vingts. On ne peut être plus sensible que je suis au souvenir dont MM. les comtes Mniszech m'honorent ; je leur présente mes respects ; plus ils auront demeuré près de vous, plus ils devront plaire à leur aimable roi.

Je vous embrasse tendrement, ma philosophie est la très humble servante de la vôtre.

VOLTAIRE.

8813. À PHILIPPE DEBRUS¹

Monsieur Debrus est probablement informé que le 21^e mars, toutes les chambres du parlement de Toulouse s'assemblèrent et qu'on nomma des commissaires pour faire des remontrances au roi ; ils doivent demander, 1^o que Sa Majesté n'accorde plus si facilement des évocations, 2^o que s'il en accorde ce ne soit que d'un parlement à un autre, 3^o que le roi n'ait point d'égard au jugement des requêtes de l'hôtel en faveur des Calas, 4^o que le roi approuve et conserve à jamais la procession du 17^e mai, par laquelle on remercie Dieu solennellement d'avoir répandu le sang de ses frères. Enfin, le parlement a défendu sous des peines corporelles d'afficher l'arrêt qui justifie la famille Calas. Ce nouvel excès va indigner l'Europe, mais je ne sais encore si Versailles ne ménagera pas le parlement de Toulouse. Ces nouvelles me fortifient dans l'idée où j'ai toujours été que Mme Calas ne devait faire aucune démarche touchant la prise à partie sans avoir auparavant fait consulter M. le vice-chancelier et M. le contrôleur général. Je prie M. Debrus d'envoyer ce billet à Mme Calas, après l'avoir communiqué à M. de Végobre et à ses amis. Je mourrai content si je peux contribuer à bannir de la terre le fanatisme et l'intolérance.

Je souhaite à M. Debrus une santé meilleure que la mienne.

2^e avril 1765.

[Adresse :] *À Monsieur | Monsieur Debrus | à Genève.*

8814. À JEAN-FRANÇOIS DE LA HARPE¹

2^e avril 1765.

Je me doutais bien, Monsieur, que les vers charmants sur les Calas² étaient de vous, car de qui pourraient-ils être ? J'avais reçu tant de lettres au sujet de cette famille infortunée qu'après les avoir mises dans mon portefeuille j'y trouvai votre belle épître sans adresse, et écrite, à ce qu'il me parut, d'une autre main que de la vôtre.

J'apprends aujourd'hui par M. le marquis de Chimène que je vous ai très bien deviné ; mais je ne sais pas si bien répondre. Mon état est très languissant et très triste, et j'ai encore le malheur d'être surchargé d'affaires ; je vous assure que mes sentiments pour vous n'en sont pas moins vifs. J'ai été charmé de la candeur et de la réserve avec lesquelles vous m'avez écrit sur la pièce nouvelle. Cela est digne de vos talents, et met vos ennemis dans leur tort, supposé que vous en ayez. Il n'appartient qu'aux excellents artistes comme vous, d'approuver ce que leurs confrères ont de bon, et de garder le silence sur ce qu'ils ont de moins brillant et de moins heureux. Vous avez tous les jours de nouveaux droits à mon estime et à ma reconnaissance, et vous pouvez toujours me parler avec confiance, bien sûr d'une discrétion égale à l'attachement que je vous ai voué.

8815. À GABRIEL CRAMER³

[Vers le 2 avril 1765.]

Voici, mon cher Gabriel, l'ouvrage le plus intéressant pour la philosophie et pour les philosophes, le plus néces-

saire, le plus fait pour avoir un prompt débit¹. Heureusement c'est un ouvrage auquel M. le duc de Praslin s'intéressera. On me l'envoie de Paris, et je vous le confie comme à un frère qui va travailler pour les frères. L'entrée dans Paris est sûre. Ne perdez pas un instant ; servez-vous d'un caractère un peu moins gros que celui de la *Destruction*. Faites travailler, je vous en prie, dès ce jour même. En vérité vous avez bien fait de quitter l'Espagne pour la France. Je vous réponds que tant que je vivrai vos presses ne seront pas oisives. Je vous instruirai la première fois que je vous verrai des choses qu'on exige de vous, comme d'envoyer les premiers exemplaires par la poste, à ceux qu'on vous indiquera.

On a porté à Tournay le peu de meubles qu'on a pu trouver ; on nous a volé des matelas et des couvertures. Nous tâcherons de réparer tout cela. Nous ne laisserons pas d'être assez embarrassés cet été. Ferney sera plein jusqu'au toit.

Savez-vous bien que le parlement de Toulouse s'est assemblé pour faire des remontrances au roi ? Il soutient toujours que Calas a été roué loyalement. Je vous jure, mon cher Gabriel, que je ne voudrais pas me trouver actuellement à Toulouse.

Voici un petit mot pour Mlle Rieux. Je vous embrasse tendrement vous et les vôtres.

Point du tout. J'envoie le billet pour Mlle Rieux en droiture.

On vous recommande mon cher ami secret profond et diligence extrême.

V.

8816. À JEAN LE ROND D'ALEMBERT²

3 d'avril [1765].

Ma reconnaissance est vive, je l'avoue ; mais ce n'est pas elle qui fait mon enthousiasme pour vous ; c'est votre zèle aussi intrépide que sage, c'est votre manière d'avoir toujours raison, c'est votre art d'attaquer le monstre, tantôt avec la massue d'Hercule, tantôt avec le stylet le plus affilé ; et puis, quand vous l'avez mis sous vos pieds, vous vous

moquez de lui fort plaisamment. Que j'aime votre style ! que votre esprit est net et clair ! plutôt à Dieu que les autres frères eussent écrit ainsi ! *l'inf[âme]* ne se débattrait pas encore comme elle le fait sous la vérité qui l'écrase. Je voudrais bien savoir quel est le polisson de théologien à qui vous faites tant d'honneur. Quoi qu'il en soit, vous serez obéi ponctuellement et promptement¹.

Avez-vous lu *Le Siège de Calais* ? Je suis ami de l'auteur, je dois l'être ; je trouve que le retour du maire et de son fils, à la fin, doit faire un bel effet au théâtre. Il se peut d'ailleurs qu'il y ait dans la pièce quelques défauts qui vous aient choqué ; mais ce n'est pas à moi de m'en apercevoir, et d'ailleurs le patriotisme excuse tout. Je voudrais savoir jusqu'à quel point vous êtes bon patriote ; j'ai peur que vous ne vous borniez à être bon juge. Je vous aime et révere ; *écr[asez] l'inf[âme]*.

8817. À CHARLES-AUGUSTIN FERRIOL,
COMTE D'ARGENTAL,
ET À JEANNE-GRÂCE BOSC DU BOUCHET,
COMTESSE D'ARGENTAL²

3 avril 1765.

Pourquoi faut-il que de mes deux anges, il y en ait toujours un qui tousse ? Permettez-moi de consulter Tronchin sur cette toux. Il n'y aurait qu'à en faire l'histoire, et sur cette histoire Tronchin donnerait ses conclusions.

J'envoie à mes anges une autre sorte d'histoire dont il y a aussi de bonnes conclusions à tirer. Feu M. l'abbé Bazin était un bon chrétien qui n'était point superstitieux ; il laisse entrevoir modestement que les Juifs étaient une nation des plus nouvelles, et qu'ils ont pris chez les autres peuples toutes leurs fables, et toutes leurs coutumes. Ce coup de poignard une fois enfoncé avec tout le respect imaginable, peut tuer le monstre de la superstition dans le cabinet des honnêtes gens, sans que les sots en sachent rien.

Mes anges sont suppliés de faire part à frère Damilaville des pilules qui leur ont été apportées par un Suédois et par deux Suisses. Ces pilules quoique condamnées par les charlatans font beaucoup de bien à un malade raisonnable.

Messieurs du parlement de Toulouse ne paraissent pas être du nombre de ces derniers. Mes anges sont instruits sans doute que ces Messieurs s'assemblèrent le 20 mars pour rédiger des remontrances tendant à demander, ou ordonner que tous ceux qu'ils auront fait rouer soient désormais déclarés bien roués, et que surtout on maintienne la belle procession annuelle dans laquelle on remercie Dieu en masque du sang répandu de trois à quatre mille citoyens, il y a quelque deux cents ans. De plus Messieurs ont défendu sous des peines corporelles d'afficher l'arrêt qui justifie les Calas. Messieurs me paraissent opiniâtres.

*Peut-être je devrais, plus humble en ma misère,
Me souvenir du moins que je parle à leur frère¹.*

Mais ce frère appartient à l'humanité avant d'appartenir à Messieurs.

Si la réponse du roi au parlement de Bretagne est telle qu'on la trouve dans les papiers publics, il paraît que la cour sait quelquefois réprimer Messieurs. Il paraît aussi que le public commence à se lasser de cette démocratie. Ce public brise souvent ses idoles et au bout de quelques mois, il arrive que les applaudissements se tournent en sifflets. (Ceci soit dit en passant.)

Je remercie bien humblement mes anges de leur passeport, et je les supplie de vouloir bien dire à M. le duc de Praslin combien je suis touché de ses bontés.

Je trouve que la gratification ou pension que l'on demandait au roi pour ces pauvres Calas tarde beaucoup à venir ; c'est ce qui m'a déterminé à leur conseiller de faire pressentir M. le vice-chancelier, et M. le contrôleur général sur la prise à partie, afin de ne point indisposer ceux de qui cette pension dépend. Mais je peux me tromper, et je m'en rapporte à mes anges, qui voient les choses de plus près et beaucoup mieux que moi.

Je ne peux pas dicter davantage, car je n'en peux plus. Je me meurs avec la folie de planter et de bâtir, et avec le chagrin de n'avoir pas vu mes anges depuis douze ans.

8818. À ÉTIENNE-NOËL DAMILAVILLE¹

Le 5 avril [1765].

Vous êtes obéi, mon cher frère ; ce charmant ouvrage² sera imprimé au plus vite et avec le plus grand secret. Que je vous remercie d'avoir encouragé l'auteur inimitable de ce petit écrit, à rendre des services si essentiels à la bonne cause ! J'en demande très humblement pardon à ce Blaise Pascal, mais je le mets bien au-dessous d'Archimède-Protagoras : celui-ci ne verra jamais de précipice à côté de sa chaise, et il bouchera le précipice dans lequel on a fait tomber tant de sots.

Vous daignez me demander, par votre lettre du 27 mars, le portrait d'un homme qui vous aime autant qu'il vous estime : je n'ai plus qu'une mauvaise copie d'après un original, fait il y a trente ans, et dans le fond de mes déserts il n'y a point de peintre. Je vous enverrai ce barbouillage, si vous le souhaitez ; mais l'estampe faite d'après le buste de Lemoyne, vaut beaucoup mieux³.

Je suis bien malade ; tout baisse chez moi, hors mes tendres sentiments pour vous. Je me sou mets à l'Être des êtres et aux lois de la nature, mais *écr[asez] l'inf[âme]*.

8819. À THÉODORE TRONCHIN⁴5^e avril 1765.

Frère Damilaville vous rend compte, mon cher Esculape, de son emplâtre et de son obéissance à vos ordres. Je ne vous dis rien pour moi, quoique je souffre beaucoup. Je crois que ma plus grande maladie est d'avoir commencé ma soixante et douzième année, et d'être né très faible. À cela, mon cher ami, il n'est d'autre remède que d'attendre patiemment les ordres irrévocables de la nature. Vous ne perdrez en moi qu'un admirateur, et vous en avez cent mille, mais vous perdrez aussi un ami qui vous est plus attaché que tous ceux qui vous admirent.

8820. À FRANÇOIS ACHARD JOUMARD TISON,
MARQUIS D'ARGENCE¹

6^e avril 1765.

Mon cher frère en Bayle et en tous les apôtres de la raison je ne vous oublie point quoique mes maux me permettent rarement d'écrire. Vous recevrez de Paris les plumes qu'on vous envoie de Hollande.

Grâces soient rendues à l'Être des êtres de ce que vous avez trouvé un aussi fidèle disciple que M. de La Faie² ! Vous rendez service à l'humanité en éclairant des personnes de mérite qui en éclaireront d'autres, et qui formeront d'excellents citoyens.

Je me doutais bien que la justification des Calas prononcée d'une voix unanime par quarante juges du Conseil charmerait votre âme noble et sensible. On dit que les juges de Toulouse ne sont pas si charmés que vous. Ils se sont assemblés, ils ont voulu faire des remontrances. J'ignore s'ils oseront insulter ainsi à toute l'Europe qui a leur arrêt en horreur. On attend cependant que le roi, plus équitable que ce parlement, honorera les Calas d'une pension. Les maîtres des requêtes, protecteurs de l'innocence, ont écrit comme vous savez à Sa Majesté pour recommander la famille à ses bontés. Le roi se fera adorer en accordant cette grâce.

Il y a eu des divisions à Genève, mais il n'y a point eu de trouble. Pour notre maison elle est toujours dans l'heureuse tranquillité où vous l'avez vue, et vous y êtes toujours également aimé et honoré par tous ceux qui l'habitent.

8821. À PAUL-CLAUDE MOULTOU³

7^e avril 1765.

Mon cher philosophe, vous voilà donc dans votre patrie⁴ et dans votre beau climat ; vous jouissez du plaisir de voir M. de Saint-Priest⁵ à votre aise, et moi je n'ai eu la

satisfaction de lui faire ma cour qu'un moment. Je suis bien persuadé qu'il pense, sur l'aventure des Calas, comme tous les maîtres des requêtes qui ont réhabilité cette famille infortunée. J'attends tous les jours la nouvelle qui m'apprendra que le roi lui accorde une pension. C'était aux juges de Toulouse à la lui faire, mais celle du roi sera plus honorable, et j'ose dire qu'elle le sera autant au roi qu'aux Calas.

Après la douleur de vous avoir perdu, je n'en ai point de plus grande que celle de voir le bel ouvrage que vous aviez entrepris différé¹. Vous n'aurez pas emporté vos livres en Languedoc, et je doute beaucoup que vous trouviez où vous êtes les matériaux dont vous avez besoin. Je suppose pour ma consolation que vous avez fait assez d'extraits pour être en état de travailler sans livre. N'abandonnez jamais, je vous en conjure, cette entreprise utile ; vous rendrez un service essentiel à tous ceux qui pensent, et à ceux qui veulent penser. Vous serez le premier qui aurez écrit sur cette matière, sans vous tromper, et sans vouloir tromper personne. Les esprits sont bien disposés ; voici le moment de leur montrer la lumière. Quand on fera voir aux hommes pour quelles sottises ils combattent ils ne combattront plus.

Votre ami Vernes a fait imprimer je ne sais quelles lettres de lui et de Jean-Jacques², qui ne sont pas assurément les lettres de Cicéron et de Pline. J'ignore d'ailleurs comment vont les tracasseries de Genève ; je ne suis occupé que d'ajouter deux ailes à mon petit château de Ferney où je voudrais bien vous tenir, si jamais vous reveniez dans la triste ville de Calvin.

Je me flatte que l'air natal a fait du bien à monsieur votre père, et que la faculté de Montpellier lui en fera encore davantage. Quoi qu'il arrive, souvenez-vous, mon cher philosophe, qu'il y a entre les Alpes et le mont Jura, un vieillard qui voudrait passer avec vous les derniers jours de sa vie. Il y a des philosophes qui ne savent que haïr, j'en connais d'autres qui savent aimer, et j'ose croire que vous et moi nous sommes tous deux de cette école.

[Adresse :] À Monsieur | Monsieur de Moulton le fils | à Montpellier.

8822. À ÉTIENNE-NOËL DAMILAVILLE¹8^e avril 1765.

Vous guérirez sûrement, mon cher frère, car voilà la troisième lettre d'Esculape. Je vous prie au nom de tous les frères d'avoir grand soin de votre santé ; c'est vous qui tenez l'étendard auquel nous nous rallions ; c'est vous qui êtes le lien des philosophes. Il est venu chez moi un jeune petit avocat général de Grenoble² qui ne ressemble point du tout aux Omer. Il a pris quelques leçons des Da et des Di³. C'est un bon enfant et une bonne recrue.

Frère d'Argental doit actuellement avoir reçu tous ses paquets ; je crois, par conséquent, qu'il peut vous lâcher encore quelques pistolets à tirer contre l'infâme.

Je suppose qu'à présent vous avez la sentence et l'arrêt contre Sirven ; et qu'il ne manque plus rien à Élie pour être deux fois en un an le protecteur de l'innocence opprimée.

M. Delahaye vous a sans doute remis un petit paquet couvert de toile cirée à votre adresse. On tâchera de vous fournir de petites provisions toutes les fois qu'on pourra se servir d'un honnête voyageur.

L'ouvrage dont vous me parlez à la fin de votre lettre du 1^{er} avril, est aussi détestable que vous le dites, et ce n'est pas un poisson d'avril que vous me donnez. Je ne crois pas qu'il y ait deux avis sur cela parmi les connaisseurs ; mais vous sentez bien qu'il ne m'appartient pas de dire mon avis. On dit qu'il y a des préjugés qu'il faut respecter, et celui-là est respectable pour moi.

Ne pourrai-je savoir le nom du théologien dénonciateur à qui nous sommes redevables de la plus jolie réfutation qu'on ait faite ?

Et la *Destruction*, qu'en dirons-nous ? est-elle arrivée ? est-elle en sûreté ?

Je me recommande toujours à vos saintes prières, mais surtout, écr[asez] l'inf[âme].

8823. À CLAUDE-GERMAIN LE CLERC
DE MONTMERCY¹

8 avril 1765.

Plus Monsieur de Montmercy m'écrit, et plus je l'aime. Je n'ose lui proposer de venir philosopher dans ma retraite cette année. Je suis environné de maçons et d'ouvriers de toute espèce, mais je le retiens pour l'année 1766, supposé que les quatre éléments me fassent la grâce de conserver mon chétif corps jusque-là. Je ne veux point mourir sans avoir vu un vrai philosophe qui veut bien m'aimer, et qui étant libre, pourra faire ce petit voyage sans demander permission à personne. C'est avec de tels frères que je voudrais achever ma vie dans le petit couvent que j'ai fondé.

Quand il y aura quelque chose de nouveau dans la littérature, je vous prierai, Monsieur, de m'en faire part, mais vos lettres me font toujours plus de plaisir que les ouvrages nouveaux.

8824. À CHARLES-AUGUSTIN FERRIOL,
COMTE D'ARGENTAL,
ET À JEANNE-GRÂCE BOSC DU BOUCHET,
COMTESSE D'ARGENTAL²

10 avril 1765.

Je vous envoie, mes anges, l'Antiquité à bâtons rompus³. Je ne sais si le fatras des sottises mystérieuses des mortels vous plaira beaucoup. Vous êtes de bien bonne compagnie pour lire avec plaisir ces profondeurs pédantesques, mais votre esprit s'étend à tout, ainsi que vos bontés.

Les horreurs des Sirven vont succéder aux abominations des Calas. Le véritable Élie prend une seconde fois la défense de l'innocence opprimée ; voilà trop de procès de parricides, dira-t-on, mais, mes divins anges, à qui en est la faute ?

Je ne sais si vous avez connu feu l'abbé Bazin, auteur de

la *Philosophie de l'histoire*. Son neveu le chevalier Bazin a dédié l'ouvrage de son oncle à l'impératrice de toutes les Russies, comme vous le savez, mais j'ai peur que les dévots de France ne pensent pas comme cette impératrice.

Respect et tendresse.

8825. À ÉTIENNE-NOËL DAMILAVILLE¹

10^e avril 1765.

Voici les deux feuillets signés Sirven. J'ignore toujours si le parlement de Toulouse osera faire des remontrances. Je ne suis pas plus content que vous des ménagements qu'on a gardés en réhabilitant les Calas ; et je suis affligé de voir tant de délais aux grâces que le roi doit leur accorder. Ce n'est pas assez d'être justifié, il faut être dédommagé, et si le roi ne paie pas il faut bien que ce soit David qui paie.

Gabriel ne m'avait point fait voir les dernières épreuves de la *Destruction* ; il est un peu négligent ; il m'assure que malgré les tracasseries de Genève qui l'occupent beaucoup, il sera encore plus occupé de la tracasserie du théologien.

Je me flatte que vous avez reçu le paquet de M. Delahaye, celui de la sentence et de l'arrêt contre Sirven ; et que M. d'Argental vous a rendu justice sur les autres paquets. Je voudrais qu'il y en eût davantage ; mais il faut attendre une nouvelle édition qui sera plus ample et plus correcte.

Permettez que je vous adresse les deux billets ci-joints. Embrassez pour moi les frères ; je vous salue tous dans le saint amour de la vérité. Écr[asez] l'inf[âme].

8826. À ANTOINE-JEAN-GABRIEL LE BAULT²

À Ferney, 10 avril 1765.

Monsieur,

Ce que vous avez bien voulu m'écrire dans la dernière lettre dont vous m'honorâtes, concernant les justices

10176	[D14230]. À Jean Le Rond d'Alembert — 19 de juin [1767].	1170
10177	[D14231]. À François-Louis-Henri Leriche — 19 juin 1767.	1171
10178	[D14232]. À Charles-Augustin Ferriol, comte d'Argental — 20 juin 1767.	1172
10179	[D14235]. À Étienne-Noël Damilaville — 24 juin [1767].	1173
10180	[D14236]. À János Fekete, comte de Galánta — 24 juin 1767.	1175
10181	[D14237]. À Jean-Baptiste Espérance, comte de Laurencin — 24 juin 1767, au château de Ferney, par Genève.	1175
10182	[D14239]. À Laurent Angliviel de La Beaumelle — [24 juin 1767?]	1177
10183	[D14240]. À Jean Le Rond d'Alembert — 25 juin [1767].	1177
10184	[D14241]. À Rose-Victoire de La Beaumelle — Au château de Ferney, 25 juin [1767].	1178
10185	À David Lavaysse — Ferney, le 25 juin 1767.	1179
10186	[D14245]. À Charles Bordes — 26 juin 1767.	1179
10187	[D14246]. À Étienne-Noël Damilaville — 26 juin 1767.	1180
10188	[D14248]. À David Lavaysse — À Ferney, 29 juin 1767.	1181
10189	[D14249]. À Jean Ribote-Charron — 29 juin [1767].	1181
10190	[D14251]. À Gabriel Cramer — [1767.]	1182

NOTES

Sigles et abréviations

1185

Notes

1197

BIBLIOTHÈQUE DE LA PLÉIADE

Ce volume contient :

LES LETTRES DE VOLTAIRE D'AVRIL 1765 À JUIN 1767

*Les notes de l'édition définitive
de la correspondance de Voltaire,
établie par Theodore Besterman,
ont été traduites de l'anglais et
adaptées par Frédéric Deloffre*

*Le lever de Voltaire, à Ferney,
huile sur toile, par J. Huber (détail).
Musée Carnavalet.
Photo Giraudon.*